



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

**Soixante-douzième session**  
**Cinquième Commission**  
Point 136 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme pour l'exercice**  
**biennal 2018-2019**

## **Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées**

### **Rapport du Secrétaire général**

1. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution [42/211](#) de l'Assemblée générale.
2. Les dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (41 314 300 dollars) sont récapitulées à l'annexe au présent rapport et représentent un dépassement de 881 300 dollars par rapport au montant du fonds de réserve approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/274](#), soit 40 460 000 dollars. Les montants indiqués pour chaque rubrique correspondent à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandés lorsqu'il a examiné les différents états et projets de prévisions révisées.
3. Les propositions ont été formulées en tenant dûment compte des procédures énoncées au paragraphe 9 de l'annexe I à la résolution [41/213](#) de l'Assemblée générale et au paragraphe 6 de la partie C de l'annexe à la résolution [42/211](#) de l'Assemblée, qui régissent l'utilisation du fonds de réserve.
4. Le Secrétaire général a proposé que les dépenses supplémentaires découlant de mandats nouveaux ou élargis soient financées au moyen des crédits déjà ouverts. Lors de l'exercice biennal en cours, il a été déterminé qu'un montant de 39 000 dollars pourra être financé dans le contexte des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social pendant sa session de 2017 (voir [A/72/398](#)). Lors de l'examen des incidences financières résultant de l'adoption de divers projets de résolutions (autres que ceux recensés à l'annexe du présent rapport) par les grandes commissions de l'Assemblée générale, il a été déterminé qu'un autre montant de 223 200 dollars pourra être financé au moyen des crédits proposés pour l'exercice biennal 2018-2019. Il ne sera toutefois pas possible de couvrir toutes les dépenses supplémentaires résultant de mandats nouveaux ou élargis compte tenu de l'importance des montants en jeu.



5. On se souviendra que, lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice 1994-1995, le Comité du programme et de la coordination avait émis des doutes sur l'utilité de considérer certains produits ou activités comme prioritaires ou non prioritaires et avait recommandé qu'il soit mis fin à cette pratique (voir [A/48/16](#) (Part II), par. 40). L'Assemblée générale avait par la suite souscrit à la recommandation du Comité dans sa résolution [48/228](#), mettant ainsi fin à l'établissement d'un ordre de priorité pour les éléments de programme présentés dans le budget-programme. Étant donné que le mode de présentation du budget ne contient plus d'information relative à l'établissement d'un ordre de priorité approuvé par les États Membres, la décision de diminuer ou de réaffecter le montant des ressources allouées à tel ou tel élément de programme prescrit selon qu'il est ou non prioritaire, notamment de reporter, d'annuler ou de réduire des activités prescrites, nécessiterait l'approbation de l'Assemblée.

6. Le montant total des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (41,3 millions de dollars), selon la répartition présentée dans le tableau ci-après, repose sur les recommandations formulées par le Comité consultatif au moment de l'établissement de la version définitive du présent rapport et ne tient pas compte des recommandations qu'il pourra formuler au sujet des rapports du Secrétaire général concernant : a) la proposition relative au remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi ([A/72/375](#)) ; b) l'état d'avancement de la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba et des travaux de rénovation des installations de conférence, notamment l'Africa Hall ([A/72/374](#)) ; c) les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme (à ses trente-quatrième, trente-cinquième et trente-sixième sessions ainsi qu'à sa vingt-sixième session extraordinaire) ([A/72/602](#)) ; d) les incidences sur le budget-programme relatives au suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale tenue en 2013 sur le désarmement nucléaire ([A/C.5/72/12](#)) ; e) les incidences sur le budget-programme relatives aux nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace ([A/C.5/72/11](#)) ; f) les incidences sur le budget-programme relatives aux effets du terrorisme sur la jouissance des droits de l'homme ([A/C.5/72/15](#)) ; g) les incidences sur le budget-programme du vingtième anniversaire de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus et promotion de ce texte ([A/C.5/72/14](#)) ; h) les incidences sur le budget-programme des droits de l'enfant ([A/C.5/72/16](#)) ; i) les incidences sur le budget-programme des modalités de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ([A/C.5/72/17](#)) ; j) les incidences sur le budget-programme de l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient ([A/C.5/72/19](#)) ; k) les incidences sur le budget-programme de l'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ([A/C.5/72/18](#)) ; l) les prévisions révisées comme suite aux résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à sa vingt-septième session extraordinaire ([A/72/602/Add.1](#)).

## Répartition des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve<sup>a</sup></i>
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	2 922,3
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	6 215,7
3. Affaires politiques	1 034,1
4. Désarmement	460,7
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	247,2
18. Développement économique et social en Afrique	905,4
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	615,0
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	112,0
24. Droits de l'homme	18 934,2
28. Information	207,7
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	88,6
29D. Bureau des services centraux d'appui	424,4
29F. Administration (Genève)	87,3
29H. Administration (Nairobi)	266,0
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	8 504,9
34. Sûreté et sécurité	315,8
<b>Total</b>	<b>41 341,3</b>

<sup>a</sup> Déduction faite des contributions du personnel et aux taux proposés dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.

**7. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de l'examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général et des recommandations correspondantes du Comité consultatif, l'Assemblée est priée d'examiner les dépenses découlant des mandats nouveaux ou élargis à imputer éventuellement sur le fonds de réserve, comme indiqué ci-dessus.**

## Propositions et modifications concernant le fonds de réserve

(En milliers de dollars des États-Unis)

Montant du fonds de réserve approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/274	<b>40 460,0</b>
---	-----------------

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Ajustement proposé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à la proposition du Secrétaire général</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission<sup>a</sup></i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve</i>
Prévisions révisées relatives au Bureau de lutte contre le terrorisme au titre des chapitres 3 (Affaires politiques), 29D (Bureau des services centraux d'appui) et 36 (Contributions du personnel) (A/72/117)	1 097,7		–		1 097,7
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok (A/72/338 et A/72/338/Corr.1)	4 116,8		(59,6)		4 057,2
Contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents administré par le Groupe des Nations Unies pour le développement (A/72/337 et A/72/337/Corr.1)	250,2		(250,2)		–
Prévisions révisées relatives au Bureau du Défenseur des droits des victimes au titre des chapitres premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), 29D (Bureau des services centraux d'appui) et 36 (Contributions du personnel) (A/72/373)	1 326,5		(714,0)		612,5
Proposition relative au remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/72/375) <sup>b</sup>	604,0				604,0
Projet de rénovation du bâtiment nord de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago (A/72/367)	192,0		–		192,0
Avancement de la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba et des travaux de rénovation des installations de conférence, notamment l'Africa Hall (A/72/374) <sup>b</sup>	5 700,3				5 700,3
Rapport sur l'état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies (A/72/379)	6 586,6		(6 586,6)		–

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Ajustement proposé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à la proposition du Secrétaire général</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission<sup>a</sup></i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve</i>
Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/72/204)	4 596,3		(2 838,5)		1 757,8
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2017 (A/72/398)	247,2	39,0	–		247,2
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme (à ses trente-quatrième, trente-cinquième et trente-sixième sessions ainsi qu'à sa vingt-sixième session extraordinaire) (A/72/602) <sup>b</sup>	21 430,2				21 430,2
Incidences administratives et financières des recommandations figurant dans le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/C.5/72/2) <sup>c</sup>	51,7		(51,7)		–
Incidences sur le budget-programme : suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale tenue en 2013 sur le désarmement nucléaire (A/C.5/72/12) <sup>b</sup>	250,0				250,0
Incidences sur le budget-programme : nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (A/C.5/72/11) <sup>b</sup>	994,3				994,3
Incidences sur le budget-programme : effets du terrorisme sur la jouissance des droits de l'homme (A/C.5/72/15) <sup>b</sup>	80,5				80,5
Incidences sur le budget-programme : vingtième anniversaire de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus et promotion de ce texte (A/C.5/72/14) <sup>b</sup>	146,0				146,0
Incidences sur le budget-programme : droits de l'enfant (A/C.5/72/16) <sup>b</sup>	671,8				671,8
Incidences sur le budget-programme : modalités de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (A/C.5/72/17) <sup>b</sup>	668,5				668,5
Incidences sur le budget-programme : enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (A/C.5/72/19) <sup>b</sup>	357,3				357,3
Incidences sur le budget-programme : instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (A/C.5/72/18) <sup>b</sup>	2 209,8				2 209,8

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Ajustement proposé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à la proposition du Secrétaire général</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission<sup>a</sup></i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve</i>
Prévisions révisées comme suite à la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme à sa vingt-septième session extraordinaire (A/72/602/Add.1) <sup>b</sup>	264,2				264,2
<b>Total<sup>d</sup></b>	<b>51 841,9</b>	<b>39,0</b>	<b>(10 611,5)</b>		<b>41 314,3</b>
<b>Déficit</b>					<b>(881,3)</b>

*Note* : Les tirets indiquent que la proposition du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires n'entraîne pas d'incidences financières.

<sup>a</sup> À déterminer.

<sup>b</sup> Recommandations du Comité consultatif à préciser.

<sup>c</sup> Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a réduit le total de 162 600 dollars. La réduction du solde de 110 900 dollars sera prise en compte dans le projet de budget-programme.

<sup>d</sup> Déduction faite des contributions du personnel et taux proposés dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.